

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Conseil	Secrétariat du Grand
N° de tiré à part : _	15-103-103
Déposé le :	3.2.15
Coonnála.	

Art. 118 et 119 LGC Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : (a) le renvoi à l'examen d'une commission.

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

(b) la prise en considération immédiate. Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année

Titre du postulat

Pour une politique de formation continue en faveur des Adultes aînés*

(*Adultes aînés = adultes dès l'âge de retraite légale)

Préambule

La problématique de la formation continue des Adultes aînés s'est posée, lors des délibérations de la commission qui a traité du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes (RC-148).

Un livre sur le sujet a été publié chez Antipodes : « ADULTES AÎNES Les oubliés de la formation » par Roland J. Campiche et Afi Sika Kuzeawu.

Une formation continue en faveur des adultes aînés est nécessaire :

Une partie importante de notre population dispose, après la vie active, du temps, des moyens et surtout d'une grande expérience de vie et de compétences. À 65 ans, on vit en moyenne plus de 20 ans en bonne santé. Les aînés souhaitent, en général, participer activement à la vie en société. Et notre société, qui se transforme et évolue rapidement, doit leur offrir une place utile et significative.

Très schématiquement, l'école obligatoire offre une formation générale de base pour tous les jeunes. Ensuite, ceux-ci sont formés en vue de leur insertion dans le monde du travail. L'apprentissage et la formation professionnelle permettent à tout un chacun de se préparer pour la vie professionnelle. Certains poursuivent leurs études et leurs cursus à l'université et parfois réalisent une thèse académique.

Les Adultes aînés ont acquis, en fonction de leurs activités professionnelles, familiales, associatives... un capital important d'expériences, de compétences et de connaissances, quel que soit leur niveau scolaire antérieur. A ce stade la recherche du sens à donner à sa vie devient très importante. C'est une période de bilan, de transition et de réorientation. C'est une période délicate avec le risque d'être « déconnecté », « dépassé » face aux transformations rapides de notre société, le risque de cultiver le sentiment de « c'était mieux avant ». Mais la transition peut être une opportunité d'épanouissement et d'engagement social.

Une politique de formation continue en faveur des Adultes aînés leur donnerait la possibilité de compléter leurs compétences afin de leur permettre de participer pleinement et utilement à la vie locale, associative et politique. Une telle politique améliorerait, de manière significative, la qualité de vie, l'intégration et la santé des séniors. Elle aurait un impact positif, non seulement sur la population des aînés, mais, par leur implication positive, sur toute la population, notamment en ce qui concerne les relations intergénérationnelles.

Nous ne partons pas de rien, mais il s'agit de mettre en valeur, de compléter et de coordonner ce qui existe déjà. Les enquêtes initiées par Connaissance 3 dans les années 2000 donnent des pistes sur les besoins.

Dans notre canton, il y a plusieurs offres de formation d'Adultes aînés. Elles émanent du monde associatif ou coopératif: Pro Senectute Vaud, l'Université populaire, le Mouvement des Aînés, l'Ecole club Migros, l'AVIVO, certaines associations de retraités...

L'université des seniors du canton de Vaud (Connaissance 3), propose depuis 1976 un programme de formation visant la stimulation intellectuelle et la culture des Adultes aînés. En étroite relation avec l'UNIL, l'EPFL et certaines HES auxquelles elle est liée par des conventions, elle propose des conférences, des séminaires, des visites culturelles... dans tous les domaines couverts par les Hautes Ecoles. Ses buts principaux exprimés dans ses Missions sont d'aider les Adultes aînés à comprendre les changements qui marquent notre société, afin qu'ils demeurent des citoyens

responsables, des éducateurs compétents, des interlocuteurs pour les autres générations, des personnes soucieuses de leur santé, car ouvertes à la prévention, bref des personnes vivantes !

Les membres de Connaissance 3 peuvent suivre les cours des Hautes Ecoles en tant qu'auditeurs. Ce lien étroit leur permet de bénéficier du savoir le plus informé et parfois de satisfaire un besoin de connaissances et de découvrir ce qu'ils n'avaient pas pu comprendre auparavant. Cette relation étroite répond aussi aux attentes de la nouvelle génération de retraités, les Boomers, mieux formée et plus en forme que les précédentes, soucieuse de rester active et désireuse de développer des projets par des activités bénévoles ou créatives, par exemple dans le domaine culturel.

Demande du postulat :

Par ce postulat nous demandons au Conseil d'Etat de concevoir une véritable politique de formation continue pour les Adultes aînés, à savoir un concept qui devra tenir compte de ce qui existe et de ce qui pourrait être amélioré et mieux coordonné en fonction des besoins. Il présentera un plan de mise en œuvre d'une véritable politique de la formation continue pour les aînés du Canton de Vaud. Il pourrait former un volet en soi de la politique du vieillissement, complémentaire à la santé et au social.

Je suggère que l'élaboration d'un tel concept soit confié par mandat, à Connaissance 3 qui semble disposer des compétences et des connections utiles avec les Universités et les Hautes écoles. Ce travail de conception pourrait également être coaché par l'IDHEAP.

Commentaire(s)
Conclusions
Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)
(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures
(c) prise en considération immédiate
Nom et prénom de l'auteur : Signature
Signature:
Uffer Filip
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) : Signature(s)
Viillemin Miliff Signature(s): Liliff Liliff

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine / ULL	Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	· Ehrwein Nihan Céline
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	* Choilet Jean-Luc JL (MM)	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Ballif Laurent	Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel	o Collet Michel	Genton Jean-Marc
* Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	• Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu	· Cretegny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandes	Haldy Jacques
Brélaz Daniel	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michael	Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe	Jaquier Remy
Calpini Christa	Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Rvdlo Alexandre
Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
* Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia <	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Payot François.	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
³ Marion Axel	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Treboux Maurice
Matter Claude	Randin Philippe	Trolliet Daniel
· Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Ravenel Yves	Uffer Filip My 1820.
Meldem Martine	Renaud Michel	Venizelos Vassilis
∘ Melly Serge	Rey-Marion Aliette	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane	Volet Pierre
Miéville Laurent	Richard Claire	Vuarnoz Annick Annu
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard	Romano Myriam Myraf	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wyssa Člaudine
Neirynck Jacques	Rubattel Denis	Yersin Jean-Robert M.
› Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	